Collectif Des agents des SDIS

Une force à vos côtés
WWW.CGTDESSDIS.COM

Montreuil, le 16 juillet 2025

Madame Tiphaine PINAULT
Directrice des sapeurs-pompiers
Direction Générale de la Sécurité Civile
et de la Gestion des Crises
Place Beauvau
75008 Paris

1

Objet : Demande d'informations sur le pacte capacitaire feux de forêt pour les services d'incendie et de secours (état des lieux des livraisons, évolution des coûts et nombre d'engins)

Dans son discours du 28 octobre 2022, le Président de la République a annoncé le renforcement des moyens matériels des Services d'incendie et de secours, dédiés à la détection et la lutte contre les feux de forêts dans le cadre du pacte capacitaire, (une circulaire du 31/01/2023 du ministre de l'intérieur définissait la mise en œuvre et un calendrier prévisionnel).

Nous soulignons que ces annonces du président de la République coïncident avec notre analyse de 2021 sur la perte de 1000 CCF entre 2004 et 2020.

Conscients de l'importance des pactes pour le renforcement des moyens opérationnels des services d'incendie et de secours, nous souhaitons obtenir des informations détaillées sur plusieurs aspects cruciaux.

Nous souhaitons la communication d'un état des lieux précis des livraisons d'engins et d'équipements qui auront été réalisées au 31 décembre 2025, et le calendrier prévisionnel de livraison pour les équipements restants.

Par ailleurs, depuis les annonces, une inflation significative et des tensions sur certains matériaux et matériels, nous interrogent sur l'impact de ces facteurs sur la capacité du budget initialement alloué à ce pacte à couvrir la totalité des commandes engagées.

Pouvez-vous nous fournir des éléments d'information concernant l'évolution des coûts des équipements et des engins due à l'inflation et à l'augmentation des prix des matières premières ?
Si le budget devait être complété quelles en seraient les modalités ?

Nous pensons qu'il est essentiel de mesurer l'effet de la réalisation de ce pacte capacitaire sur le nombre de véhicules de la flotte nationale des CCF (y compris CCFS).

Collectif Des agents des SDIS

Une force à vos côtés
WWW.CGTDESSDIS.COM

Montreuil, le 16 juillet 2025

Le vieillissement du parc et la nécessité de le renouveler, ainsi que la réforme de certains engins suite au verdict du procès concernant l'accident mortel de Gabian (mars 2025 à Béziers, Hérault), risquent de réduire l'impact souhaité de l'augmentation du nombre d'engins dédiés à la lutte contre les feux de forêts.

2

Pouvez-vous nous éclairer sur ce point ?

Dans l'attente de votre réponse, recevez Madame la Directrice, nos salutations respectueuses.

Pour la Fédération CGT des Services publics

Sébastien Delavoux
Animateur du collectif SDIS